

**Publication:** Innovatech

**Date:** 14 juillet 2007

**Pays:** Belgique

**Titre:** Création d'un Centre d'Excellence Européen sur la qualité des services et produits (Rappel) logiciel

---

## **Création d'un Centre d'Excellence Européen sur la qualité des services et produits (Rappel) logiciels**

Le 10 juillet, à Namur, en présence du Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen, et de son homologue M.-D. Simonet, Ministre de la Recherche, des Technologies nouvelles et des Relations extérieures de la Région wallonne, ont été signés les accords de partenariat entre le Centre de Recherche Public Henri Tudor et le Centre d'Excellence en Technologies de l'Information et de la Communication (CETIC) (Wallonie).

Le CETIC et le CITI, le Centre d'Innovation par les Technologies de l'Information, département du Centre Henri Tudor, ont acquis une position de pointe au niveau européen dans le domaine de la qualité des services et des produits logiciels.

A travers une collaboration de plusieurs années, les deux centres ont développé des complémentarités, qui les amènent aujourd'hui à constituer ensemble un centre d'expertise unique en Europe, tout au bénéfice des entreprises de la Grande Région.

Au-delà d'un partenariat visant à mutualiser les investissements en compétences au niveau régional, ce projet s'inscrit également en droite ligne avec les évolutions de la politique européenne de recherche en matière de support à la création de centres virtuels de recherche et des futures communautés de la connaissance et de l'innovation.

Dans cet esprit, le CETIC et le CITI visent d'une part à jouer un rôle de leader européen en matière de R&D lié à la qualité des services logiciels et d'autre part à renforcer une offre commune d'expertise tant pour les sociétés qui fournissent des services logiciels que celles qui les utilisent. Les industries de services du Luxembourg et de la Wallonie seront particulièrement visées, ainsi que le large tissu des PME largement représenté sur les deux régions.

Les personnes souhaitant en savoir davantage sur cette collaboration peuvent contacter Jean-Pol Michel, directeur du CITI, par mail : [jean-pol.michel@tudor.lu](mailto:jean-pol.michel@tudor.lu) ou par téléphone : +352 42 59 91 – 1.

Pour le CETIC, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Pierre Guisset, Directeur, par email ou par téléphone au +32 (0)71 /91.98.00.